

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1561

Artikel: Duel, duo, duopole
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Duel, duo, duopole

Les deux fédérations coopératives de Suisse rivalisent depuis une quarantaine d'années. Coop et Migros forment en Suisse un duo unique au monde. Elles dominent ensemble le marché de l'alimentation en Suisse, tant à l'achat qu'à la vente au détail.

Depuis qu'en 1968 la Coop historique se trouva soudain dépassée par la «jeune» Migros, d'un demi-siècle sa cadette, cette dernière a donné le rythme. Mais elle s'essouffle désormais, tandis que Coop, lancée depuis quelques années dans une vigoureuse course de rattrapage, réduit l'écart d'un exercice à l'autre. Celui de 2002 fut le plus glorieux de toute l'histoire de Coop, avec un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 7,2% et un bénéfice en hausse de 9,6%; dans le même temps, le groupe Migros voyait son chiffre d'affaires stagner (+ 0,1%) et son bénéfice diminuer de 37,5%.

Des acquisitions en chaîne

Pour assurer leur croissance et mieux résister au retour en Suisse de Carrefour, le plus grand distributeur européen, Coop et Migros se disputent à la fois les sites pour l'implantation de grandes surfaces en régions urbaines et leurs sociétés concurrentes. Récemment, Coop a repris la chaîne EPA et les magasins Waro, soit un apport total de 1,4 milliard de francs de ventes au détail. De son côté en 1997, la Migros a fait elle aussi une grosse acquisition, celle du groupe Globus, qui pèse à lui seul 1,7 mil-

liard. Mais alors que les nouvelles filiales de Coop dopent sa croissance, les magasins Globus et ABM tirent plutôt le rythme de développement de la Migros vers le bas.

Un duopole unique au monde

Il n'empêche : ensemble, Coop et Migros augmentent leurs parts de marché année après année. En 2002, elles ont réalisé respectivement 18,1% et 15,6% du total des ventes au détail faites en Suisse. Cette part, énorme au vu du marché de référence (95 milliards), est

encore plus spectaculaire dans le commerce alimentaire. Coop et Migros occupent ensemble une position largement dominante, estimée à plus de 70%. Cette situation de duopole est à notre connaissance unique au monde; dans aucun autre pays européen, sauf peut-être la Finlande, on ne trouve un taux de concentration aussi élevé dans le secteur de la distribution, générale et alimentaire.

Nulle part ailleurs, les fournisseurs, de produits agricoles notamment, n'ont à faire à de telles puissances d'achat. Les paysans et les livreurs de lait, viande, fruits et légumes se plaignent de continuelles pressions sur les marges, associées

à toutes sortes d'exigences supplémentaires (assortiments bio). On sait que le producteur indigène – pour ne rien dire des importations en provenance des pays du tiers-monde – touche une part de plus en plus réduite du prix payé par le consommateur final qui s'approvisionne en magasin. Où il trouve des produits transformés, conditionnés, «marketisés», servis par une logistique et des procédures ultraperfectionnées, bref mis en forme pour la vente en libre-service et la promotion publicitaire.

La guerre des AOC

Toujours prêtes à faire sentir leur puissance, Coop et Migros s'en prennent aux appellations qui devraient être contrôlées. La première vise les vins du pays, en particulier des cantons sans AOC (Zurich, Thurgovie, Grisons); plus sobre, la Migros s'en prend à la malheureuse saucisse aux choux vaudoise, dont elle conteste l'Indication géographique protégée.

De plus, et malgré une politique salariale plutôt avancée (CCT et salaire minimum), elles s'entendent pour ne pas améliorer les conditions de travail précaires en vigueur dans le commerce de détails. Et quand Migros annonce son intention d'ouvrir son magasin MMM à Crissier pendant le week-end de Pâques, Coop s'empresse d'en faire autant dans son nouvel hypermarché voisin incitant les autres commerces installés dans son Léman-centre à suivre le mouvement.

Le duopole Migros - Coop est solidement installé sur le marché suisse. Avec l'aimable complaisance de la Commission de la concurrence (voir éditio), qui, dans sa décision ubuesque (*Le Temps* du 21 mai), ne trouve rien à redire au rachat de Waro par Coop, après avoir approuvé celui de Globus par la Migros (date). Le tout au nom de la résistance, inavouée, à l'intrus étranger, en l'occurrence au leader du commerce français. *yj*

Vers un grand hebdomadaire syndical

Travail et Transport, journal du syndicat du personnel des transports SEV, sera intégré dès l'automne prochain dans *L'Événement syndical*. Deux conséquences, parmi d'autres: réduction des coûts de 10% pour le SEV et augmentation de 77 000 exemplaires du tirage total (plus 12 000). Les intéressés ont approuvé l'intégration. Les barrières ont tendance à s'ouvrir pour favoriser une coopération syndicale fructueuse. *cfp*